

Cours *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable* (Cours obligatoire de renouvellement de la certification)

Guide d'inscription

Introduction

Le Règlement de l'Ontario sur l'accréditation des exploitants de réseaux d'eau potable et des analystes de la qualité de l'eau (Règl. de l'Ont. 128/04, disponible en anglais seulement) exige que les exploitants de réseaux d'eau potable et les analystes de la qualité de l'eau suivent un cours de formation obligatoire élaboré par le Ministère pour obtenir le renouvellement de leur certificat. Le cours *Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable* est offert depuis janvier 2015. À partir du 1^{er} janvier 2018, ce cours sera remplacé par un nouveau cours obligatoire – *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable*.

Les exploitants doivent vérifier qu'ils ont suivi la quantité requise de formation en éducation permanente approuvée par le directeur, et qu'ils ont notamment passé le cours *Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable* ou le cours *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable* (à partir du 1^{er} janvier 2018) dans les trois dernières années, pour que leur certificat soit renouvelé.

Pour de plus amples renseignements ou des réponses à vos questions, veuillez communiquer avec :

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
Tél. : 1 866 515-0550 ou 519 881-2003

Questions sur le cours

1. Suis-je obligé de suivre le cours *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable*?

Les exploitants doivent avoir suivi un cours de renouvellement obligatoire du certificat au cours des trois dernières années pour que leur certificat soit renouvelé.

2. Combien de crédits d'éducation permanente (CEP) vais-je recevoir après avoir réussi ce cours?

Vous recevrez 0,7 CEP.

3. Quand et où le cours sera-t-il donné?

Le cours de formation *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable* sera donné à divers emplacements à travers la province au cours de l'année. Un calendrier est publié sur le site Web du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (CWAE) à www.cwae.ca.

4. Comment puis-je m'inscrire à un cours?

Pour s'inscrire au cours *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable*, allez à <https://www.wcwc.ca/en/training/scheduled-courses> et choisissez *Mandatory* sous *By Course Category* pour voir les dates disponibles du cours (nom anglais : *Safe Drinking Water Operator Essentials*).

5. Est-ce que je vais recevoir une confirmation de mon cours de formation?

Vous recevrez une **confirmation** par courriel qui vous indiquera la date, l'heure et l'emplacement du cours de formation en classe. Si vous ne recevez pas cette confirmation au moins une semaine avant la date du cours que vous avez demandé, veuillez appeler le **1 866 515-0550** ou le **519 881-2003**.

6. Est-ce que le cours *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable* peut être donné sur place dans ma municipalité?

Oui. Veuillez communiquer avec le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau pour discuter de vos besoins de formation au **1 866 515-0550** ou **519 881-2003** ou par courriel à training@wcwc.ca.

7. Est-ce que le cours *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable* est disponible par correspondance?

Oui. Pour s'inscrire à la version par correspondance du cours, allez à <https://www.wcwc.ca/en/training/scheduled-courses> et choisissez *Mandatory* sous *By Course Category* et *Correspondence* sous *By Course Type* pour voir les cours disponibles (nom anglais : *Safe Drinking Water Operator Essentials*).